



La chasse en forêt de Fontainebleau et des Trois Pignons (saison 2013-2014)

Chaque année l'Office national des forêts (ONF) veille au maintien des équilibres entre la forêt et les populations animales en organisant des journées de chasse sur le massif forestier de Fontainebleau. Celles-ci permettent de réguler les populations de sangliers, de chevreuils et de renards dans le but de préserver l'équilibre faune/flore et d'éviter également les dégâts aux cultures et les accidents de la circulation.

Pourquoi chasser ?

UN OUTIL DE RÉGULATION NÉCESSAIRE ET CONTRÔLÉ

Les forêts domaniales abritent une grande faune riche et diversifiée. Celles de Fontainebleau et des Trois Pignons comptent 3 types de grands animaux qui à la vie de l'écosystème : cerfs, chevreuils et sangliers. De nombreux indices révèlent leur présence, comme les bouttis de sangliers (sol retourné pour y extraire de la nourriture) ou encore les abrouissements des cervidés (consommation des jeunes pousses des arbres).

Ainsi, une forte densité de grands animaux entraîne, **sans régulation, de graves dommages sur les jeunes arbres et à la biodiversité**. Elle peut également engendrer des accidents de la circulation et entraîner des dégâts dans les jardins aux abords de la forêt.

En l'absence de prédateurs naturels, **seule une chasse raisonnée et bien encadrée (respect des règles de sécurité) permet de réguler** la grande faune et d'assurer la pérennité de la forêt pour les générations futures. Le nombre de chevreuils à prélever chaque année est défini à l'avance par un plan de chasse arrêté par le Préfet du département.

« UNE ACTION DE CHASSE LIMITÉE DANS LE TEMPS »

La saison de chasse, réduite dans ce massif très fréquenté, se déroule **de novembre à février** sur les 22 000 ha du massif forestier, **les lundis et jeudis**.

Afin d'optimiser les interventions, le massif se répartit en 2 zones (cf. carte) :

- la partie périphérique (environ 12 500 ha) louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
- la partie centrale (environ 9 500 ha), la plus fréquentée et la plus complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes, etc) où l'encadrement, l'organisation et la mise en œuvre des actions de chasse sont assurés par l'ONF.

Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis, vendredis et week-ends et pendant les vacances scolaires **dans la zone ONF**. De plus en période de chasse, **la forêt n'est jamais totalement parcourue laissant la possibilité aux promeneurs de trouver de grands espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer**.



Contact ONF pour l'opération

Jean-Marc CACOUAULT
Directeur de chasse
ONF Fontainebleau
jean-marc.cacouault@onf.fr





La chasse en forêt de Fontainebleau et des Trois Pignons (saison 2013-2014)

Sécurité et responsabilité



RESPECTER TOUS LES USAGES DE LA FORÊT

Au cours des mois de novembre à février, **chasseurs, promeneurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes doivent se partager le massif forestier** de Fontainebleau. Afin que chacun puisse exercer ses activités en toute sérénité, la responsabilité et le respect des usages doivent être de mise. Un certain nombre de mesures sont également prises pour mieux les accueillir et les prévenir.

SE TENIR INFORMÉ AVANT UNE SORTIE EN FORÊT

Afin d'avertir et d'informer au mieux les usagers, une carte de localisation, une note explicative et un calendrier des jours de chasse sont établis par l'ONF. Ces informations sont disponibles en mairies, dans les offices de tourisme, sur le site internet de l'ONF et affichées sur les panneaux d'information situés en forêt.

UNE CHASSE SIGNALÉE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

L'ONF et ses locataires mettent en place des mesures de sécurité particulières les jours concernés : chaque zone est signalée à sa périphérie par un panneau rigoureux apposé sur les barrières et sur les sentiers ainsi que le long des axes routiers. D'autres mesures permettent de renforcer la sécurité : équipements fluorescents, signalétique, présence et encadrement du personnel ONF. Il est toutefois recommandé aux promeneurs de ne pas pénétrer dans les sous-bois et d'éviter d'emprunter les allées de ces secteurs.

Calendrier de chasse 2013-2014

De novembre 2013 à
février 2014

De 9 h 00 à 18 h
38 jours de chasse.

Zone ONF (partie centrale de la forêt)

NOVEMBRE : lundi 18 et 25
jeudi 14 et 21

DÉCEMBRE : lundi 2, 9 et 16
jeudi 5, 12 et 19

JANVIER : lundi 6, 13, 20 et 27
jeudi 9, 16, 23 et 30

FÉVRIER : lundi 3 et 10
jeudi 6

Zone louée (partie périphérique de la forêt)

NOVEMBRE : lundi 4, 18 et 25
jeudi 14

DÉCEMBRE : lundi 2, 9, 16, 23 et 30

JANVIER : lundi 6, 13, 20 et 27

FÉVRIER : lundi 3, 10, 17 et 24



Saison de chasse 2013 - 2014

dans le massif domanial de Fontainebleau - Trois Pignons

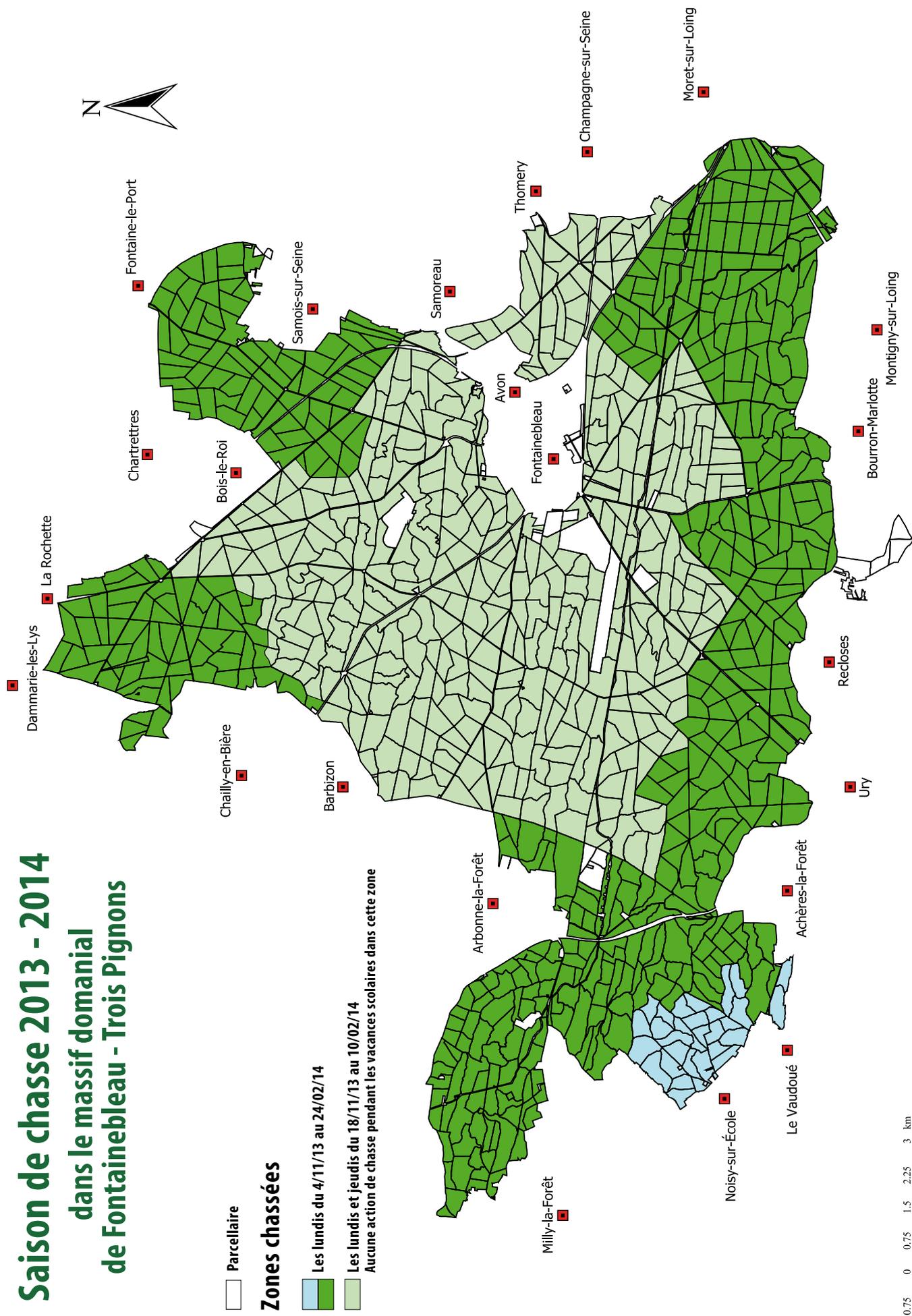
Parcellaire

Zones chassées

Les lundis du 4/11/13 au 24/02/14

Les lundis et jeudis du 18/11/13 au 10/02/14

Aucune action de chasse pendant les vacances scolaires dans cette zone



0 0.75 1.5 2.25 3 km

ONF/ED-M - 12/09/11

Contact

Guillaume LARRIERE
Chargé de communication
tél. 01 60 74 93 62
guillaume.larriere@onf.fr

Agence Interdépartementale
de Fontainebleau

217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr

